



SARTHE

La Lettre de la Coccinelle

N°85 – Janvier à Mars - 2024

Bulletin de France Nature Environnement Sarthe

Fédération Sarthoise des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement

Bonjour à tous et Bonne Année 2024 à vous, à vos proches, tous mes vœux de réussite !

Le Programme Associatif 2024 démarre sur les chapeaux de roue comme chaque année avec le Festival Nature Environnement de Moncé en Belin !

Côté gros dossier environnement nous avons reçu le rapport des députés m. Charles FOURNIER et mme Sandra MARSAUD sur les incidences du déploiement des grands entrepôts logistiques. Je ne résiste pas au plaisir d'extraire une partie qui résume cette problématique. Je ne peux que vous engager à le consulter, au moins les 30 premières pages sur le site de l'Assemblée nationale au lien suivant :

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/docs/RINFANR5L16B1990.raw>

« **La logistique n'est pas dissociable du modèle économique**, tant celui de la production que de la consommation, et s'en préoccuper ne peut se limiter à accompagner des mouvements qui seraient inévitables. C'est aussi notre modèle productif et nos modes de consommation, qui contribuent à la massification du transport international de marchandises dans des dynamiques que certains qualifient de « grand déménagement du monde », qui sont questionnés. La logistique est nécessaire, personne ne peut contester cela, nous continuerons à approvisionner nos lieux de production et de distribuer nos lieux de consommation. Mais **l'inflation de projets entraîne de réelles difficultés d'accès au foncier et fait peser le risque d'une incompatibilité avec nos objectifs Écologiques**. Nous assistons au développement accéléré d'une logistique commerciale, avec les plateformes de e-commerce et avec le modèle de la grande distribution. »

Encore tout mes vœux pour cette année et bonne lecture !

Jean-Christophe GAVALLET, président FNE Sarthe

Sommaire

Programme Associatif – page 3

Le mot de la mission énergie – page 8

Actualités – page 9

Brèves – page 13

L'agenda de FNE Sarthe et de ses associations membres – page 14

Toute l'équipe de FNE Sarthe
vous souhaite...



une très belle année 2024 !



L'équipe salariée



Hélène Burel-Poignant
Animatrice environnement et vie associative



Sabrina Poirier
Directrice



Cindy Penlou-Rebouilleau
Coordinatrice Mission Energie



Baptiste Tranchant
Conseiller Energie



Daniel Denos
Comptable



Mélissa Rottier
Volontaire en service civique

Les membres du bureau



Jean-Christophe GAVALLET
Président



Chantal BLOSSIER
Vice-Présidente



Catherine HERGOUALC'H
Vice-Présidente



Jean-François HOGU
Trésorier



Richard FLAMANT
Secrétaire



Blanche IMPERIALI
Membre simple



Thierry TOUCHE
Membre simple

Programme Associatif

Bilan concours photo 2023

Le thème retenu pour 2023 était « **Habitants du Paysage** ». L'objectif était de sensibiliser le grand public sur ce que la nature offre au quotidien que ce soit aux Hommes, mais aussi à elle-même. Les participants avaient la possibilité d'envoyer 2 photographies maximum du **1er Mars au 31 Août**. Au total, l'association a comptabilisé **91 photos pour 50 participants**. Plusieurs critères ont permis au jury de sélectionner deux gagnants, notamment la qualité de la photographie (cadrage, lumière, netteté, etc.) et l'originalité du sujet. De cette manière, ce sont **23 photos qui ont été sélectionnées pour l'exposition** qui était accessible au public à la bibliothèque universitaire du Mans, du 16 au 27 Octobre 2023. Le public avait la possibilité de voter pour sa photo favorite grâce à une urne mise à disposition au sein de la salle d'exposition, mais aussi sur notre site internet.

Après 165 votes, voici les résultats :



Ohlbaum Philippe
« Lever de soleil sur les bois de Loudun »



Paris Arielle « La saosnoise, race locale »



Dufour Gwenaëlle « Martin-pêcheur au bord d'un étang »

Bilan de l'action du 8 novembre Conférence « A l'heure de la sobriété sur les traces d'une ville post-carbone ».

Pour l'avant-dernière action de notre programme associatif 2023, nous proposons en collaboration avec Yvré-Champagné Environnement, une conférence sur le thème « *A l'heure de la sobriété sur les traces d'une ville post-carbone* ».

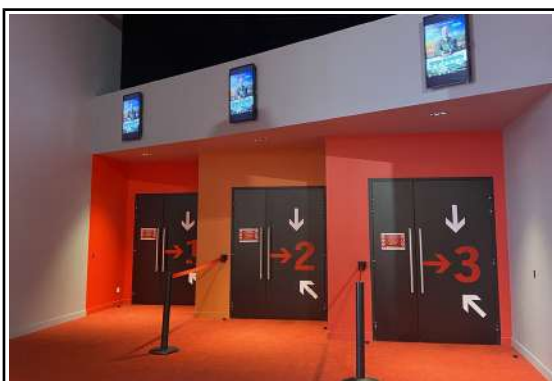
La conférence a rassemblé **40 personnes** mercredi 8 novembre. **Animée par Cyria Emelianoff**, professeure d'aménagement et urbanisme à l'Université de Rennes, la soirée a été riche en informations et en discussions. La conférence propose un tour d'horizon des mesures de sobriété énergétique mises en œuvre dans certaines villes européennes et dans d'autres coins du monde. Comme par exemple au Danemark avec les quartiers verts composés d'habitats construits en biomatériaux ou encore des autoroutes à vélo dans les rues de Berlin.



Rottier Mélissa, Service Civique FNE Sarthe

Bilan de l'action du 27 novembre Ciné-débat mission régénération

Pour notre 10ème action du programme associatif, nous avons choisi, avec les collectifs Le roseau et Sauvons les sols, d'organiser un **ciné-débat animé par Gwendoline LECHAT**, ingénieure agronome et apicultrice. Nous avons eu la chance de projeter le film « Mission régénération » à **600 lycéens** l'après midi puis une **quarantaine de personne** dans la soirée au cinéma Confluences de Sablé-sur-Sarthe.



Animé par Gwendoline LECHAT
Ingénieure agronome

CINÉ-DÉBAT "MISSION RÉGÉNÉRATION"

Cinéma Confluences, 2 bis Rue Saint-Denis
à Sablé-sur-Sarthe
Lundi 27 Novembre à 20h
Tarif 8.30€
Plus d'informations
Au 02.43.88.59.48 ou à accueil@fne-sarthe.fr

Bilan du programme Associatif 2023

Logo Programme Associatif 2023 :



Retrouvez les 10 actions du programme associatif 2023 et le fil rouge du concours photos de France Nature Environnement ici :

France Nature Environnement Sarthe
10 rue Barbier 72000 Le Mans
02.43.88.59.48

PROGRAMME ASSOCIATIF 2023
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE
ET SES ASSOCIATIONS MEMBRES

LES ÉCOSYSTÈMES

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE

- Janvier**
Ciné-débat "Le Chêne"
- 18 Mars**
Découverte d'un biotope forestier
- 25 Mars**
Écosystème et eau
- Avril**
Ciné-débat "Douce France"
- Mai**
Écosystème et Nature en ville
- Juin**
Lecture du Paysage
- Septembre**
Écosystème du sol
- Octobre**
Écosystème dans la zone Péri-urbaine ?
- Novembre**
Écosystème urbain pour une ville sans carbone
- Décembre**
Ciné-débat "Mission Régénération"
- Mars à Août**
Concours photos : "Habitants du Paysage"

Le Mans Métropole

Rottier Mélissa, Service Civique FNE Sarthe

Lancement du programme associatif 2024



Cette année, ce sont 9 actions et un fil rouge sur le thème des « **Espèces à protéger, ou pas ?** » qui seront mis en place, en coopération avec les associations suivantes :

- **CEN Pays de la Loire**
- **Comité Citoyen**
- **Espaces Naturels Ruaudinois**
- **FNE Pays de la Loire**
- **Grain de Sable et Pomme de Pin**
- **SEPENES**
- **Villaines Environnement**

Merci aux bénévoles et aux associations partenaires pour l'organisation de ce programme sur toute l'année !



Date	Intitulé de l'action
Vendredi 19 janvier	Projection-débat films « L'appel des libellules » et « A portée du sauvage »
Mercredi 7 février	Formation juridique sur les espèces protégées et les moyens de les protéger
Dimanche 17 mars	Rallye photo des espèces invasives en forêt
Samedi 27 avril	Sortie sur le thème du frelon asiatique
Mai	A la rencontre du blaireau – Film et sortie nocturne
Octobre	Missions du CEN Pays de la Loire et chantier participatif « Flore invasive »
Novembre	Table-ronde « stratégie associative sur les espèces envahissantes », suivie d'un ciné débat « Vivre avec les loups » ouvert au public
Décembre	Projection-débat du film « Des fraises pour le renard »
Mars à Août	Concours photo 2024 « Espèces protégées en Sarthe »

Rottier Mélissa, Service Civique FNE Sarthe

Concours photo 2024 « Espèces protégées en Sarthe »

Pour la 11ème année consécutive, le fil rouge de notre programme associatif sera notre populaire concours photo, sur le thème suivant « Espèces à protéger, ou pas ? ». Les participations seront ouvertes du 1er mars au 31 août 2024. Chaque participant pourra inscrire 2 photos maximum, en précisant ses coordonnées, le titre de chaque photo, la date et le lieu en Sarthe de la prise. Des lots seront à gagner, en adéquation avec le thème. Vous pouvez consulter la liste des Espèces protégées en Sarthe en scannant le QR code sur l'affiche de communication ou sur notre site internet. Les photos sélectionnées par le jury seront exposées à la bibliothèque universitaire du Mans. Le public aura la possibilité de voter pour sa photo favorite grâce à l'urne qui sera mise à disposition au sein de la salle d'exposition mais aussi sur le site internet de France Nature Environnement Sarthe.

PROGRAMME ASSOCIATIF 2024
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE
ET SES ASSOCIATIONS MEMBRES

ESPECES A PROTEGER, OU PAS ?

Concours photos
"Espèces protégées en sarthe"
DU 1 MARS AU 31 AOUT 2024

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE

Conditions de participation :

- Une seule participation par personne, 2 photos maximum par participant.
- Photo(s) numérique(s) (Format JPEG, 3 mégapixels minimum)
- Préciser vos coordonnées, le(s) titre(s), date(s) et lieu(s) de prise de vue pour chaque photo.
- Nommer chaque photo sous la forme : "nom_prénom_nu_méro de la photo"

Liste des Espèces Protégées en Sarthe

Envoyez vos photos à service-civique@fne-sarthe.fr

Quelques Espèces protégées en Sarthe

Mammifères terrestres :

Barbastelle d'Europe
Castor d'Eurasie
Campagnol amphibie
Écureuil roux
Grand Murin

Poissons :

Brochet
Bouvière
Lamproie de Planer
Lamproie marine
Loche d'étang

Amphibiens et reptiles :

Alyte accoucheur
Cistude d'Europe
Couleuvre verte et jaune
Coronelle lisse
Couleuvre vipérine

Insectes :

Agrion de Mercure
Azuré de la Croisette
Azuré du Serpolet
Bacchante
Bombyx Evérie

Oiseaux :

Accenteur mouchet
Alouette lulu
Alouette des champs
Aigrette garzette
Autour des palombes

Espèces végétales :

Aconit du Portugal
Adénocarpe plié
Alysson faux alysson
Anacamptide des marais

Rottier Mélissa, Service Civique FNE Sarthe

Bilan de notre première action du Programme Associatif L'ouverture du Festival Nature Environnement de GSPP

Vendredi 19 janvier 2024 à 20h30, nous avons projeté les films « L'appel des libellules » et « A portée du sauvage » devant **plus de 80 personnes**. Suite à ces deux belles projections nous avons eu la chance d'animer un débat riche en interrogations grâce à la présence du photographe animalier Eric Médard et Morgane Sineau du CPIE de la Vallée de la Sarthe et du Loir.

L'exposition photo de notre concours 2023 était disponible tout le long du week-end ainsi que notre stand sur le thème de la biodiversité et des espèces exotiques envahissantes



Action de février : Formation « Espèces protégées »

Action portée avec FNE Pays de la Loire



Pour notre deuxième action du programme associatif 2024, nous organisons avec FNE Pays de la Loire une formation juridique qui vise à préciser les contours du régime de protection qui perdure aujourd'hui, avec ses forces et ses faiblesses. Elle décrira notamment le système de dérogation qui permet de passer outre ce régime de protection. Elle indiquera également les suites pénales qui peuvent s'exercer en cas d'irrespect du régime de protection des espèces et de leurs habitats.

Rendez-vous le 7 février 2024 de 9h30 à 12h30 à la maison des associations - Salle n°2 - 4 rue d'Arcole au Mans.

Sur inscription - Formation complète

Formation juridique

ESPÈCES PROTÉGÉES ET LES MOYENS DE LES PROTÉGER

Maison des associations - Salle n°2
4 rue d'Arcole, au Mans

Mercredi 7 février de 9h30 à 12h30

Gratuit et sur inscription
Au 02.43.88.59.48 ou à accueil@fne-sarthe.fr

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT PAYS DE LA LOIRE

Action de mars : Journée Internationale des forêts « Espèces invasives en forêt »

Action portée avec Comité Citoyen, GSPP et l'ONF



Dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts, nous organisons avec les associations Comité Citoyens et Grain de Sable et Pomme de Pin un rallye photo à la recherche des Espèces Invasives en Forêt de Bercé. Une balade commentée par Anthony Janneau, technicien ONF de 10h à 12h pour les adultes et de 14h à 15h pour les enfants.

Venez nous retrouver sur le stand de 10 à 18h, dimanche 17 mars 2024 au Pré de Bercé - Pruillé l'éguillé.

Journée Internationale des forêts

Stand et Rallye photo espèces Exotiques Envahissantes en forêt

Le Pré de Bercé - Pruillé l'éguillé

Dimanche 17 Mars de 10H à 18H

Adultes : 10H à 12H / Enfants : 14h à 15h

Rallye photo commentée sur les Espèces Invasives

Gratuit - Plus d'informations au 02.43.88.59.48 ou service-civique@fne-sarthe.fr

Balade commentée Inscription sur carnuta.fr

Office National des Forêts

Rottier Mélissa, Service Civique FNE Sarthe

Le mot de la mission énergie

Reprise du service de conseils à la rénovation énergétique sur le Pays Vallée du Loir

Depuis le 1^{er} janvier 2024, France Nature Environnement Sarthe, en partenariat avec l'opérateur SOLIHA, assure le service de conseils pour les projets de rénovation énergétique, sur le territoire du Pays Vallée du Loir. **Les conseillers sont disponibles du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h00 à 17h00 au 02.19.13.90.08.**

Après un premier échange téléphonique, pour cerner le projet du particulier et apporter un premier niveau de conseil, le conseiller vous oriente vers les solutions les plus adaptées à votre projet et vous informe des aides accessibles et des financements envisageables. En fonction de votre situation, un bilan énergétique à votre domicile peut être réalisé.

Des permanences en présentiel ont également lieu sur différentes communes du territoire : Mayet, Le Lude, le Grand-Lucé, Montval-sur-Loir, la Chartre-sur-le-Loir, la Flèche, Loir-en-Vallée (Ruillé-sur-Loir) et Mansigné. Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone ou directement sur internet :

<https://www.dialogwatt.fr/#/dialogwatt/rendez-vous>



Cindy PENLOU-REBOUILLEAU, FNE Sarthe

L'obligation d'audit énergétique lors de la vente d'un logement considéré comme passoire thermique

Lors de la vente ou de la location d'un bien immobilier, nous connaissons tous l'obligation de réaliser un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) par un professionnel certifié. Celui-ci a notamment pour objectif d'évaluer la consommation d'énergie d'un logement et ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Depuis le 1^{er} janvier 2023, les logements les plus énergivores, c'est-à-dire classés F ou G par le DPE, doivent désormais réaliser un audit énergétique réglementaire.

L'audit permet de faire un état des lieux beaucoup plus détaillé de la performance énergétique et environnementale du logement. Ceci dans l'objectif de mieux informer les futurs acquéreurs sur les travaux de rénovation énergétique à réaliser pour vivre dans un logement économe en énergie et avec un bon confort thermique, notamment en proposant plusieurs scénarios de travaux.

Un audit énergétique réglementaire est valable durant 5 ans, contre 10 ans pour le DPE.

Cet audit doit être réalisé par un professionnel qualifié, à la charge du vendeur. Il peut s'agir pour les maisons individuelles de : diagnostiqueurs immobiliers certifiés, bureaux d'études et entreprises qualifiés « audit énergétique en maison individuelle » (qualification OPQIBI 1911) ou d'entreprises disposant du label Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).

Pour les bâtiments collectifs à usage d'habitation : des bureaux d'études « audit énergétique des bâtiments » (tertiaires et/ou habitations collectives) (qualification OPQIBI 1905) ou des sociétés d'architecture et architectes inscrits à l'ordre et ayant suivi une formation.

Au fil des années, cette obligation concernera de plus en plus de logements : les habitations classées E à partir du 1^{er} janvier 2025 et les logements classés D à partir du 1^{er} janvier 2034.

Comme pour tous travaux de rénovation énergétique, nous vous conseillons de réaliser trois devis auprès de différents professionnels pour la réalisation de cet audit. Vous pouvez également demander conseil auprès de l'Espace France Renov' de votre territoire :

<https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>



Cindy PENLOU-REBOUILLEAU, FNE Sarthe

Actualités

Gérer ses bio-déchets

La France vient de mettre en place (janvier 2024) une réglementation spécifique ainsi que des plans de gestion à long terme où apparaissent des objectifs chiffrés, des délais et des moyens en termes de collecte de biodéchets. La loi AGECC rend obligatoire le tri à la source des biodéchets pour les collectivités afin que ceux-ci soient valorisés.

Le compostage des matières organiques est une pratique basée sur des techniques naturelles. il constitue donc un support de communication idéal pour sensibiliser les usagers. Il s'agit également de la seule filière dont le produit profite directement aux usagers et à l'agriculture locale. Compostage domestique et collecte séparée des biodéchets présentent de fortes similitudes. En effet, installer le geste de tri des biodéchets dans les habitudes des usagers, produire un compost de qualité et réduire les nuisances des ordures ménagères résiduelles (OMR) sont autant d'arguments communs aux deux pratiques. La collecte des biodéchets offre une possibilité de tri plus large (déchets carnés, poissons, crustacés...), convient pour des habitats non compatibles avec le compostage domestique et enfin constitue une alternative simple pour ceux ne souhaitant pas réaliser leur propre compost.

Une qualité de compost « au dessus des normes »

Les teneurs du compost de biodéchets en métaux lourds, polluants organiques et impuretés physiques sont largement en dessous des exigences réglementaires. La filière biodéchet replace la matière organique au cœur du cycle naturel du carbone. Détourner cette matière des installations d'élimination et la transformer en compost apportent un certain nombre de bénéfices environnementaux, comme la réduction de l'impact de l'enfouissement ou de l'incinération sur l'environnement.

Un impact climatique favorable

En tant que réservoir de carbone, le compost permet de compenser les émissions de gaz à effet de serre. Son action de structuration et d'activateur de la vie biologique des sols permet de lutter efficacement contre leur érosion. Enfin, son pouvoir fertilisant contribue à réduire la dépendance des systèmes de production à la fertilisation chimique d'origine non renouvelable.

Des solutions simples promues depuis longtemps par France Nature Environnement Sarthe.

Nous n'avons pas attendu la promulgation de la loi AGECC pour faire passer le message. Nous ne comptons plus les animations sur le compostage, le lombricompostage réalisées depuis de nombreuses années. Qui n'a pas fait connaissance avec notre ami Bébert le Lombric ? Mais précisons que Hélène, salariée de FNE Sarthe, a mis à jour et validé sa formation de maître composteur tout récemment. C'est donc naturellement vers elle que vos questions seront adressées. Elle se tient à disposition pour répondre aux demandes de collectivités qui souhaiteraient son appui (rémunéré) pour animer une animation sur toutes ces questions.

<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/dossiers/760-manuel-compostplus.pdf>



Richard Flamant, FNE Sarthe

Les préjugés du composteur

Préjugés	Réponses / solutions
Mauvaises odeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Sortir son bac à chaque passage • Utiliser du papier journal pour enrrouler les biodéchets • Utiliser un bio-seau ajouré pour ralentir la putréfaction • Nettoyer son bac régulièrement
Production de jus	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre du papier journal au fond de son bac • Utiliser un bio-seau ajouré pour ralentir la putréfaction
Prolifération d'asticots ou de mouches	<ul style="list-style-type: none"> • Sortir son bac à chaque passage • Éviter de stocker son bac en plein soleil • Ne pas laisser de déchets carnés en surface • Fermer le couvercle du bio-seau pour éviter que les mouches n'y pondent
Encombrant dans la cuisine	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un bio-seau de 7L maximum • Stocker le bio-seau dans un coin du plan de travail
Pas hygiénique en cuisine	<ul style="list-style-type: none"> • Laver régulièrement le bio-seau • Vidanger le bio-seau tous les 2 ou 3 jours maximum
Lavage du matériel contraignant	<ul style="list-style-type: none"> • Passer un simple jet d'eau dans le bac • Laver le bio-seau au lave vaisselle par exemple ou le rincer régulièrement
Trop complexe à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Trier simplement l'organique : animal et végétal • Cibler un type de déchets organiques pour mieux faire comprendre les consignes : les épluchures ou les os par exemple • Mettre les déchets dans les OMR en cas de doute
Pas d'intérêt vu les quantités produites	<ul style="list-style-type: none"> • C'est la fraction la plus pondéreuse ! • C'est la fraction à l'origine des odeurs dans les OMR

Richard Flamant, FNE Sarthe

Comment donner une seconde vie à son sapin ?

Une fois les fêtes terminées, plutôt que de le déposer en bas de chez vous, au risque de recevoir une amende pouvant atteindre 150 € pour dépôt sauvage d'ordures, pourquoi ne pas lui donner une seconde vie ?

S'il s'agit d'un sapin naturel sans flochage, vous pouvez par exemple :

- Le replanter dans votre jardin et le réutiliser l'année prochaine si celui-ci est en pot,
- Le déposer en point de collecte ou à la déchetterie,
- Le rapporter à la jardinerie. Certaines les reprennent et se chargent de les replanter, en faire du bois de chauffage,
- Ou encore l'utiliser comme paillage dans votre jardin (après l'avoir préalablement réduit en copeaux).

Comme le souligne l'Ademe, les sapins naturels floqués sont peu écologiques puisqu'ils sont recouverts de produits chimiques et ne peuvent pas être recyclés. Ils sont à jeter avec les ordures ménagères pour être incinérés.

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/comment-bien-choisir-sapin-noel>

Et si vous doutez des traitements appliqués lors de la production des sapins et autres épicéas, privilégiez les labels bio et les pépinières locales auxquelles vous aurez rendu visite...



Environnement Nord Sarthe communique : Parc éolien du Nord Sarthe - soutien aux opposants au projet

Grâce à des articles parus en décembre dernier, les deux parcs éoliens du promoteur Volkswind ont été enfin mieux connus. Le projet, qui prévoit douze générateurs de 6,2 MW culminant jusqu'à 245 m en bout de pales, mécontente la plupart des acteurs locaux, qu'ils soient élus ou simples citoyens. Et on les comprend !

D'abord, et contrairement à d'autres, les promoteurs du projet ont souvent laissé de côté les élus et tous ceux dont les parcelles n'étaient pas directement concernées par de potentiels travaux ; et cette mise à l'écart a été mal vécue par beaucoup !

De plus, il faut bien voir que ces deux projets viendraient, s'ils aboutissent, se surajouter aux deux parcs déjà existants sur Thoiré et Courgains : l'impact visuel sur ces communes et quelques autres serait alors considérable avec une vingtaine d'éoliennes dans un espace relativement restreint !

Dans ces conditions, Environnement Nord Sarthe ne peut qu'apporter son soutien aux élus et aux associations de citoyens qui s'opposent à ces deux projets.



Un loisir tendance, la plantation de haie bocagère.

Depuis les années 70, quand l'ingénieur agricole Dominique Soltner diffusait conseils et techniques pour la replantation du bocage, que d'efforts pour parvenir à stabiliser le linéaire de ces haies. Car on coupe encore presque autant qu'on ne replante.

Avec mes collègues techniciens en Sarthe nous avons partagé sans discontinuer les savoirs et les meilleures techniques disponibles. Quarante années après cette époque des pionniers, ces arbres, cépées et buissons se sont fondus dans un paysage renouvelé. A tel point que ruraux comme néo-ruraux, semblent ignorer que la haie dont ils admirent la vigueur et la beauté n'a parfois que trente années. Plantées par moi en 1994 ces bandes boisées #1. Depuis, de multiples bâches biodégradables, des paillis de toutes origines avaient renouvelé les moyens de luttés contre l'envahissement de la jeune haie par les adventices. Car il n'était plus question de procéder à l'épandage de l'herbicide controversé mais tellement efficace. De même, le décompactage mécanique du sol jadis prescrit comme indispensable est aujourd'hui vilipendé, au nom de la sauvegarde des lombrics. Je vois à ma très grande surprise des chantiers de plantation aux directives particulièrement allégées. L'illustration #2 de cette « modernité » me laisse dubitatif quand bien même on économise huile de coude et pétrole.

Heureux toutefois, que la jeune génération ait pris le relais, en lui souhaitant que la reprise et la croissance de la haie soient à la hauteur de l'enthousiasme d'un chantier participatif entre écolo-convaincus, comme vécu aux Mésangères en mars 2011. #3

Richard Flamant, FNE Sarthe



#1 Chez moi à Champ Fleuri en 2012, 18ème année.



#2 La nouvelle manière...



#3 Aux Mésangères chantier Nature et Ballade et SNE. En mars 2011

Brèves

L'Environnement est tout entier une ZAD

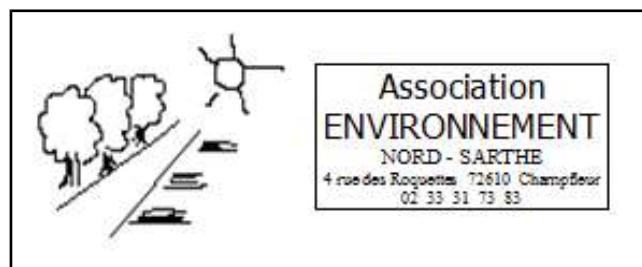
Essai : l'auteur, Rémy Gillet, est président d'Environnement Nord Sarthe (association membre de FNE Sarthe) et membre de la Société Nationale de Protection de la Nature.

« Protéger l'environnement, c'est nous protéger nous-mêmes ! » dit l'auteur ; et il ajoute qu'il propose là les réflexions d'un simple citoyen qui a tenté, à son échelle et avec d'autres citoyens, de comprendre les problèmes d'environnement et d'agir par bien des moyens : interventions sur le terrain ; participation à des réunions publiques ; études de dossiers ; coopération avec d'autres associations ; travail pour le compte de FNE Sarthe ; courriers et courriels aux instances responsables ; articles dans la presse ; distribution de tracts ; etc...

Pour l'essentiel, cet essai présente et prolonge des dizaines de documents élaborés depuis près de 30 ans, et cela dans une approche qui va du local (le Nord Sarthe) au plus général (le département et bien au-delà). Dans une première partie, l'action menée est évoquée en cinq points : les quatre premiers dénoncent les excès de nos modes de vie à l'occidentale (consommation d'énergie ; atteintes à la nature ; pollution des eaux ; production de déchets) ; le cinquième aborde les moyens de l'éducation à l'environnement.

La seconde partie propose une perspective historique de cette action, avec un focus sur les propositions faites par l'association lors du « Grand Débat National ».

Enfin, une large postface analyse d'abord les raisons des difficultés rencontrées par tous les défenseurs de l'environnement avant de suggérer quelques raisons d'espérer et quelques pistes pour atteindre à plus d'efficacité dans les actions à mener dans les années qui viennent...



Rémi GILLET, Environnement Nord Sarthe

L'agenda de FNE Sarthe et de ses associations membres

Mardi 23 et 30 janvier – GAB 72

Formation "Transmettre sa ferme"

16 Avenue Georges Auric, Le Mans.

14h

Jeudi 8 février – FNE Sarthe

Anim Docteur smartphone

Université du Maine

13h à 17h30

Samedi 27 janvier – Grain de Pollen

Papotage et Discussions

3 Chemin de Guédon–72160 BEILLÉ.

De 9h30 à 12h

Vendredi 9 février – FNE Sarthe

Emission Radio – Aides financières énergie

France Bleu Maine

9h15

Lundi 29 janvier – AIME

Ciné-débat " La Rivière "

Cinéma Confluences à Sablé sur Sarthe, 20h.

Tarif réduit : 8€30 la place

Vendredi 9 février – Espace Naturel Ruaudinois

Assemblée Générale

2bis rue des Narcisses à RUAUDIN

20h

Mardi 30 et mercredi 31 janvier – GAB 72

Formation "Sol vivant : les apports de matières organiques"

16 Avenue Georges Auric, Le Mans.

Samedi 10 février – Fenouil biocoop, GAB 72

Conférence débat « Peut-on manquer d'eau ? »

Salle de l'oiselière au Mans

15h

Mercredi 31 janvier – FNE Sarthe

Stand économie d'énergie

25 rue Marivaux

14h à 16h

Lundi 12 février – FNE Sarthe

Webinaire : Agir pour réduire sa facture d'énergie et d'eau chez soi

10h

Mercredi 7 février – FNE Sarthe

Stand économie d'énergie

92 rue d'eichtal

14h à 16h

Mercredi 14 février – FNE Sarthe

Stand économie d'énergie

3 rue Eugène delacroix

14h à 16h

Mercredi 6 février – GAB 72
Formation "Sol vivant : plan de fumure"

16 Avenue Georges Auric, Le Mans.

Jeudi 15 février – FNE Sarthe, PdM et Air PdL

Webinaire « impacts brûlage des déchets verts et intérêts du compostage »

Visio sur inscription – CdC Maine Coeur de Sarthe

18h30-19h30

Mercredi 7 février – FNE Sarthe

Formation « Espèces protégées »

Maison des associations – Le mans

9h à 12h

Jeudi 7 février – GAB 72

Formation "Sol vivant : Engrais verts et fertilisants sans intrant animal"

16 Avenue Georges Auric, Le Mans

Mercredi 21 février – FNE Sarthe

Conseil d'Administration

Maison des associations – Le Mans

18h

Jeudi 22 février – FNE Sarthe, PdM et Air

PdL

Webinaire « impacts brûlage des déchets verts et intérêts du compostage »

Visio sur inscription – CdC Orée de Bercé

Belinois

12h-13h

Jeudi 22 février – GAB 72

Formation "Irrigation, optimiser de son système"

16 Avenue Georges Auric, Le Mans

Journée

Mardi 27 février – FNE Sarthe

Anim réduction des déchets

Valor Pôle

9h à 12h30

Samedi 16 mars – Graine Pays de la Loire

Assemblée Générale

Nantes

9h à 17h

Dimanche 17 mars – FNE Sarthe

Journée International des Forêts

Pré de Pruillé -l'eguillé

10h à 18h

Lundi 18 mars – FNE Sarthe

Anim docteur smartphone

Lycée Malraux

11h30 à 13h30

Jeudi 21 mars – FNE Sarthe, PdM et Air PdL

Webinaire « impacts brûlage des déchets verts et intérêts du compostage »

Visio sur inscription – CdC 4 CPS

12h-13h

Jeudi 21 mars – FNE Sarthe

Atelier précarité énergétique

9h à 12h

Vendredi 22 mars – FNE Sarthe, PdM et Air PdL

Webinaire « impacts brûlage des déchets verts et intérêts du compostage »

Visio sur inscription – CdC Sud Est Pays

Manceau

12h-13h

Samedi 23 mars – FNE Pays de la Loire

Assemblée Générale

Nantes

Après-midi

Jeudi 28 mars – Uniscité

Stand environnement

Allonnes

Journée



**Association
ACC**
Comité Citoyen



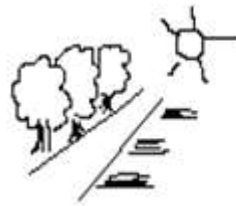
APNEE

Association de Protection
du Narais
Et de son Environnement



Les **Agriculteurs Bio**
de la Sarthe





Association
ENVIRONNEMENT
NORD - SARTHE
4 rue des Roquettes 72610 Champfleur
02 33 31 73 83



France Nature Environnement Sarthe

Fédération Sarthoise des Associations de Protection
de la Nature et de l'Environnement

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 19h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Permanence des bénévoles tous les mercredis de 17h à 19h



10 rue Barbier -72000 LE MANS

Tél: 02 43 88 59 48

Courriel: accueil@fne-sarthe.fr

Site Internet: www.fne-sarthe.fr

Directeur de Publication: Jean-Christophe GAVALLET

Ont participé à la rédaction du 85ème numéro de **La Lettre de la Coccinelle**

Hélène BUREL-POIGNANT, Richard FLAMANT, Jean-Christophe GAVALLET, Rémy GILLET, Cindy PENLOU-REBOUILLEAU, Mélissa ROTTIER.

Envie de faire connaître votre association et ses actions?

Envie de vous exprimer sur un sujet d'actualité?

Envoyez-nous vos articles ou propositions par courriel à accueil@fne-sarthe.fr

Bulletin d'information imprimé sur papier recyclé. N'imprimez qu'en cas de nécessité et ne jetez pas les papiers sur la voie publique !